

33-24

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice : 15 - Présents : 10 - Procurations : 3 - Votants : 13

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation

06 septembre 2024

Date d'affichage

06 septembre 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt quatre, le 13 septembre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI, A M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Pamela GRIDEL, Monsieur Aurélien LEY, Monsieur Quentin ROSSÉ, Monsieur Christian CHOQUET, Monsieur Jacques VESIN.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à Mme Joëlle TSCHUDI), M. Sébastien GADOT (donne procuration à M. Fabien BARI), Mme Catherine GRANDCLÉMENT (donne procuration à M. Samuel GOMES).

Absents : M. Azzedine AZZOUG, Mme Armelle LE GAL.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Monsieur / Madame

DEMANDE DE SUBVENTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROJET MAIRIE/ÉCOLE
Délibération N°33-24

Après avoir rappelé que la commune de Badevel, avait délibéré favorablement en avril 2024 au lancement de la phase de réalisation du projet "Living Lab Badevel H2-Bois", (Délibération N°12-24) lauréate en avril 2024 de la phase de déploiement du programme national Démonstrateur de la ville durable, Monsieur le Maire rappelle que le bilan des résultats des études réalisées de début septembre 2022 à fin octobre 2023, a conduit à structurer en 3 volets distincts résumés ci-après :

→ Volet 1 : AMI DVD – France 2030 : LIVING LAB BADEVEL Village Durable

- Rénovation thermique bâtiments mairie-écoles, construction du bâtiment Smart-Grid 4.0 en réhabilitation d'une friche amiantée, Ombrière solaire, désimperméabilisation cour d'école, Systèmes énergétiques Solaire - Biomasse - Aérothermique, Systèmes numériques à base d'Intelligence Artificielle pour l'autonomie énergétique, Jumeaux numériques perceptifs-cognitifs-proactifs, Smart-Grid 4.0, Véhicule électrique avec borne de recharge intelligente (mode "Vehicle to Grid"), Groupement en Autoconsommation Collective, Réplication via une Start-up et via les filières industrielles (Pôles de compétitivité Véhicule du Futur et Buil and Connect)
 - Dépenses d'investissement : 7 352 935 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 5 172 732 € HT(70,3%)
 - France 2030" : 2 989 269 €,
 - Financement collectivités territoriales : 1 396 905 €,
 - Financement national : 358 636 €,
 - Financement partenaires : 427 922 €,
 - Autofinancement commune : 2 180 203 € HT (29,7%)
- Volet 2 : TID (Région BFC) – AMI Doubs engagé pour le climat (CD25) - BADEVEL Instrumentation du Smart Grid 4.0 (H2 stationnaire)
- Systèmes Hydrogène (Electrolyseurs, Réservoirs H2, Pile à combustible, Échangeurs à plaques, Unité d'avitaillement véhicules) et instrumentation numérique
 - Dépenses d'investissement : 500 000 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 353 000 HT (70,6%)
 - Autofinancement commune : 147 000 € HT(29,4%)
- Volet 3 : PLH PMA - BADEVEL – Eco-lotissement 4.0
- Eco-lotissement, 4x2 Maisons laboratoire à énergie positive, Matériaux biosourcés, Domotique et instrumentation, Jardin en permaculture partagés, Smart-Grid, Réplication
 - Dépenses d'investissement : 2 899 519 € HT
 - Subventions et recettes d'investissement : 900 000 HT (31%)
 - Autofinancement commune : 1 999 519 € HT (69%)

Le coût total du projet "Living Lab Badevel H2-Bois" s'élève à 10 752 454€ HT, dont :

- 6 425 732€ HT (59,7%) de subventions et de recettes d'investissement,
- 1 628 000 € (15,1%) de recettes sous forme de FCTVA,
- 2 698 722 € HT (25%) d'autofinancement pour la Commune de Badevel.

Il convient maintenant d'autoriser le maire à déposer plusieurs demandes de subventions complémentaires auprès des différents organismes suivants :

- Région Bourgogne Franche-Comté au titre des dispositifs suivants :
 - Effilogis : pour le Bâtiment Mairie (150 k€ HT)
 - Territoire en Action ou Effilogis : pour les bâtiments Maternelle, Smart Grid 4.0 et écoles (400 k€ HT)
- SYDED pour les bâtiments suivants : Mairie (plafond rénovation : 60 k€ HT), écoles (plafond rénovation : 60 k€ HT) et Smart Grid 4.0 - Salle polyvalente maternelle (Chaufferie : 44,65 k€ HT),
- Fond vert au titre des dispositifs suivants :
 - "Fond vert rénovation" pour les bâtiments suivants : Mairie (184,2 k€ HT) et écoles (109 k€ HT)
 - "Fond vert friches" pour le Smart Grid 4.0, salle polyvalente maternelle (59,8 k€ HT),
- ADEME pour l'étude de faisabilité de la chaudière à plaquettes forestières (5,6 k€ HT).

Il convient également, dans le cadre de la préparation de la phase de réplique du projet d'engager une collaboration étroite avec l'ARNIA (Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle) pour engager différentes actions suivantes dans le cadre de la mise en place du programme DataBFC :

- Effectuer un benchmark comparatif des technologies Badevel / DataBFC,
- Analyser et potentiellement mettre en place une application lot,
- Explorer la pertinence des technologies d'Intelligence Artificielle de type Machine learning pour les applications Badevel / DataBFC.

Cette collaboration nécessite la signature d'une convention avec l'ARNIA d'un montant de 6000 € HT que l'ARNIA devra verser à la commune de Badevel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- Voix POUR : 13
- Voix CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer plusieurs demandes de subventions complémentaires auprès des différents organismes suivants selon les montants financiers cités dans le présent rapport et à signer toutes les conventions y afférent :

- Région Bourgogne Franche-Comté au titre des dispositifs suivants :
 - Effilogis : pour le Bâtiment Mairie (150 k€ HT)
 - Territoire en Action ou Effilogis : pour les bâtiments Maternelle, Smart Grid 4.0 et écoles (400 k€ HT)
- SYDED pour les bâtiments suivants : Mairie (plafond rénovation : 60 k€ HT), écoles (plafond rénovation : 60 k€ HT) et Smart Grid 4.0 - Salle polyvalente maternelle (Chaufferie : 44,65 k€ HT),
- Fond vert au titre des dispositifs suivants :
 - "Fond vert rénovation" pour les bâtiments suivants : Mairie (184,2 k€ HT) et écoles (109 k€ HT)
 - "Fond vert friches" pour le Smart Grid 4.0, salle polyvalente maternelle (59,8 k€ HT),
- ADEME pour l'étude de faisabilité de la chaudière à plaquettes forestières (5,6 k€ HT).

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec l'ARNIA pour lui faire bénéficier de l'expertise et de l'expérience de la commune de Badevel au profit du projet DataBFC de l'ARNIA, pour un montant de 6000 € HT,

➤ **DÉCIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance le 13 septembre 2024

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 14 septembre 2024 et publication ou notification le 14 septembre 2024

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE BADEFILLE' with the number '25490' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Samuel GOMES